



Faits saillants sur la fumée secondaire

Le saviez-vous?

- La fumée secondaire est la fumée qui se dégage d'une cigarette, d'une pipe ou d'un cigare ou la fumée expirée par un fumeur. (5)
- La fumée secondaire libère plus de 4 000 produits chimiques, y compris : (3)
 - le monoxyde de carbone - *gaz mortel qui sort du tuyau d'échappement de votre automobile;*
 - le formaldéhyde - *produit chimique utilisé pour préserver les animaux morts;*
 - l'arsenic - *produit chimique utilisé pour tuer les insectes et les mauvaises herbes;*
 - l'ammoniaque - *produit chimique utilisé pour nettoyer les planchers et les toilettes;*
 - le cyanure - *gaz utilisé pour faire la guerre;*
 - 50 produits chimiques qui sont une cause connue de cancer. (4)
- Les médecins affirment que la fumée secondaire est la cause de 3 000 décès chez les Canadiens chaque année. (2)
- Les travailleurs non-fumeurs dans le domaine de la restauration courent 50 % plus de risques de contracter un cancer du poumon que les autres non-fumeurs. (7)
- L'asthme est la première cause d'hospitalisation des enfants en Ontario et est aggravé par la fumée secondaire. (8)

Quelles sont les répercussions de la fumée secondaire sur les autres et sur moi?

L'exposition à la fumée secondaire représente un danger pour tous, en particulier pour les enfants qui respirent plus vite que les adultes. Si vous êtes exposé à la fumée secondaire :

- vous pouvez avoir des maux de tête, une irritation des yeux, du nez et de la gorge; (1)
- les maladies respiratoires chroniques, y compris l'asthme, la pneumonie et la bronchite, vous menacent davantage; (4)
- vous pouvez être plus souvent victime du rhume et des infections chroniques de l'oreille moyenne; (6)
- et si vous êtes enceinte, vous risquez davantage d'accoucher d'un bébé d'un poids inférieur à la normale; (9) (10)
- le danger d'être atteint d'un cancer du poumon peut augmenter de 30%; (2)
- le danger de mortalité à la suite d'une crise cardiaque peut augmenter. (2)

Que faire contre la fumée secondaire?

- Appuyez les règlements municipaux sur les lieux sans fumée.
- Empêchez les autres de fumer et évitez de fumer à proximité des femmes enceintes, des bébés et des enfants.
- Faites de votre résidence et de votre automobile des endroits sans fumée.
- Évitez les endroits où il est permis de fumer.
- Demandez aux propriétaires de faire de vos restaurants préférés des établissements sans fumée.
- Assurez-vous que vos politiciens locaux soutiennent les règlements municipaux sur les lieux sans fumée.



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la ligne d'information de santé publique au

722-2242



janvier 2001

Protégez-vous et les autres de la fumée secondaire!

(1) Société canadienne du cancer - Quand il y a de la fumée dans l'air.. (2) Les dangers de la fumée secondaire - Centre national de documentation sur le tabac et la santé - janvier 1999 (3) La fumée secondaire : Qu'est-ce qu'elle contient? - Centre national de documentation sur le tabac et la santé - janvier 1999 (4) La fumée ambiante : impossible de l'éviter - Santé Canada (5) Le tabac et la qualité de l'air à l'intérieur des édifices - Santé Canada (6) Protecting Yourself and Your Family from Second-Hand Smoke - American Lung Association (7) Michael Siegel, MD, MPH, «Involuntary Smoking in the Restaurant Workplace: A Review of Employee Exposure and Health Effects(1992) 270 Journal of the American Medical Association (4*) 490-493 (8) Ministère de la santé et des soins de longue durée de l'Ontario, le 17 mai 2000 Trousse d'information sur l'asthme (9) Département de la Santé et des Services humains des É.U., Bureau de lutte contre les toxicomanies, Maryland, 1990. p.20-24 (10) Un rapport du chef des Services de santé, 1986, p.106-107